



Collet, I. & Grin, I. (2013). Editorial. *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, 16, 7-10.
<https://doi.org/10.26034/vd.fpeq.2013.135>

This article is published under a *Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC BY)*:
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Isabelle Collet, Isabelle Grin, 2013



Editorial

Isabelle COLLET¹ (Maître d'enseignement et de Recherche, Institut Universitaire de Formation des Enseignants (IUFE), Université de Genève, Suisse) et

Isabelle GRIN² (enseignante secondaire II et chargée d'enseignement, Institut Universitaire de Formation des Enseignants (IUFE), Université de Genève, Suisse)

La question des inégalités dans le système éducatif entre hommes et femmes ne date pas d'aujourd'hui : en 2007 déjà, le Service de la Recherche de Genève (SRED) rappelle qu'une des recommandations de la Conférence des Directeurs de l'Instruction publique (CDIP) datant de 1993 comprend l'obligation de former les enseignants à l'égalité des sexes et veut les « amener à reconnaître tout ce qui peut être préjudiciable à ce principe et à y remédier (recommandation 4). La préoccupation est bien entendu partagée au-delà de nos frontières d'une manière large : pour ne prendre qu'un exemple largement diffusé, *Philosophie magazine* (2009), alerte ses lecteurs sur le « scandale de l'inégalité » dans la société en général et à l'école en particulier ; la revue en appelle à un nouveau « contrat social ». Nous postulons que ce contrat social passe, en amont, par la formation des enseignant-e-s.

Mais dans la patrie de l'auteur du *Contrat social*, pourfendeur des inégalités sociales et ardent défenseur de pédagogies actives, l'évolution est lente et dépend des rythmes cantonaux et des volontés politiques locales. Peut-être Jean-Jacques Rousseau a-t-il donné d'ailleurs le mauvais exemple : si Emile apprend ses leçons sous la houlette d'un « gouverneur », Sophie, elle, appartient à une espèce spécialement « faite pour plaire à l'homme et pour être subjuguée ... il lui faut une vie molle et sédentaire pour allaiter ses enfants » et de ce fait, écrit le philosophe, « les femmes ne doivent pas avoir la même éducation... elles doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir », par exemple, « les travaux de [leur] sexe, même ceux dont on ne s'avise point, comme tailler et coudre [leurs] robes ».

Bien sûr, ces propos prêtent à sourire ou à s'indigner, vestiges d'un temps que chacun-e déclare révolu. Or, le danger de croire que l'égalité des sexes est acquise et que la question du genre n'a plus sa place dans la formation

1. Contact : Isabelle.Collet@unige.ch

2. Contact : isabelle.grin@unige.ch



des enseignant-e-s ne se niche-t-il pas sous cette croyance ? Pour Catherine Marry et Nicole Mosconi, (2006), une des sources de cette croyance est la conviction que l'école publique républicaine, animée par le principe d'égalité entre les sexes, ne fait pas de différences entre filles et garçons, en tout cas pas au point que ces différences soient source d'inégalités en termes de réussite scolaire et donc d'orientation.

On constate en effet que certains enseignant-e-s en formation opposent une forme de résistance consciente ou non à un discours sur les «pédagogies inclusives» ou pédagogie de l'équité (Solar, 1998). En effet, en l'absence d'une culture commune sur la question du genre en éducation ou en formation, ils et elles rejettent la responsabilité de l'inéquité entre les sexes sur les familles, le monde politique, celui du travail ou encore sur les médias. Il est vrai que le système éducatif et de formation n'est pas le premier responsable de la division sexuée des savoirs (Mosconi, 1994) et de la surreprésentation des garçons parmi les élèves décrocheurs ou de l'orientation sexuée (Vouillot, 2010). D'après Duru-Bellat, (2008), «il suffit que l'école fonctionne comme un milieu «normal» [...] pour que les inégalités sexuées (tout autant que les inégalités sociales) y soient continûment fabriquées» (p. 142), puisque les rapports de domination qui ont cours dans la société vont la traverser avec la même facilité qu'ils traversent les autres champs de l'espace social. Dans ce sens, le rôle de l'école ne devrait-il pas justement de ne pas être un milieu «normal», mais un milieu plus juste ?

A cet égard, il faut souligner le paradoxe suivant : si les filles connaissent en moyenne une meilleure réussite scolaire au primaire comme au secondaire, elles ne bénéficient pas, en revanche, par la suite des filières et des sections les plus prestigieuses du système. De même, on constate une inversion entre le capital scolaire et le capital social, de sorte que les garçons rentabilisent mieux leur diplôme, qu'il s'agisse d'un diplôme d'apprenti ou d'ingénieur. Ce paradoxe alimente une des grandes controverses des questions de genre en éducation : pourquoi le sexe que l'école sélectionne n'est pas celui qui constitue l'élite universitaire ? (Collet, 2012).

La réorganisation et la démystification des savoirs disciplinaires qui devraient suivre la prise en compte par l'enseignant de la dimension genre - à en croire Solar (1998) - remet également en question les «savoirs pour enseigner» et impliquent que la formation traite ces nouvelles questions dans le curriculum. Ainsi, à l'heure où l'introduction du Plan d'Etudes Romand (PER) et d'Harmo-s demande une cohérence dans les parcours scolaires, comment les cantons vont-ils traiter les nouvelles «demandes sociales» (Audigier, 2009) émergentes ? Si l'on postule que le genre n'est pas un «savoir à enseigner», n'est-il pas un savoir «pour enseigner», voire même «pour former» ? (Hofstetter & Schneuwly, 2009)

A Genève, par exemple, le Chef du Département a inscrit cette dimension comme sa septième priorité, assortie de sept projets disponibles sur le site officiel du Département (www.ge.ch/dip/priorités/7/genre). Quarante ans après l'introduction de la mixité (Renevey Fry, 1997), en 2009, il a donc



été décidé d'introduire la dimension genre dans la formation initiale des enseignant-e-s et d'inscrire l'égalité dans les critères qualités de la formation professionnelle. On retrouve également cette préoccupation dans différentes études du SRED, que ce soit à propos de la motivation des candidat-e-s à embrasser la carrière enseignante, des stéréotypes du genre liés à la perception de soi, entre autres...

Remarquons parmi d'autres initiatives que, sur le plan romand, la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP) a lancé un projet en 2008 autour du «genre et écriture» accompagné d'un séminaire de l'université de Neuchâtel traitant de cette thématique sous la direction de M.J. Béguelin, J.F. Pietro et V. Conti : une publication devait marquer l'aboutissement du travail. Si l'on regarde du côté des HEP, de l'IUFE ou de l'IFFP, plusieurs intitulés de modules d'enseignements mentionnent également cette dimension.

Mais par manque d'identification claire, les divers plans d'études de formation risquent de saupoudrer la notion de genre dans le curriculum sans l'ancrer véritablement auprès des acteurs. Ni exclusivement didactique, ni essentiellement transversale, où faut-il la situer et la rendre visible ? Comment les différents instituts ou centres de formation en Suisse et au-delà des frontières helvétiques ont-ils résolu cette question ? Quelles avancées constate-t-on dans les questions relatives au genre grâce à son introduction en formation ? Les étudiant-e-s établissent-ils un lien entre ce message et la question plus large de l'égalité et de l'équité à l'école ?

C'est à cet ensemble de questions que les contributeurs et contributrices de ce numéro de Formation et pratiques d'enseignement en question vont tenter de répondre.

Dans un premier chapitre intitulé «Du genre dans la formation des enseignant-e-s», Fassa pose la question : le genre est-il encore une question vive des sciences de l'éducation ? A sa suite, plusieurs chercheuses proposeront d'étudier la mise en œuvre d'un enseignement du genre dans la formation des enseignants à Genève (Collet & Grin), en Lorraine (Petrovic), à Lausanne (Lamamra et Posse) et dans le Valais. Cet enseignement, qui rencontre encore souvent des résistances auprès du public, permet de mettre en lumière en quoi l'école est un lieu de construction de l'identité sexuée, ce qui constitue notre second chapitre : Baider traite de l'humour dans la salle de classe, Couchot-Schiex et Deriaz analysent les représentations des enseignants en EPS et Flamigni et al. estiment que la formation professionnelle est encore largement un chantier à investir. Néanmoins, certaines disciplines se sont déjà emparées de cette question. Nous présenterons ici des exemples en français : l'un en primaire avec un travail sur le langage et la grammaire (Pasquier), et deux au post obligatoire, l'un avec une approche historique (Monnier), et l'autre plus spécifiquement consacré à une littérature permettant d'enseigner l'égalité. Enfin, dans une approche radicalement différente, Rambach nous présentera une exposition documentaire permettant une approche multiple du féminisme.



Références

- Audigier, F. (2006). Que faire des nouvelles demandes sociales ? ou les curriculums chahutés, l'exemple des « éducations à » et autres « domaines de formation ». Lille : Actes du colloque de l'AFEC (22-24 juin).
- Baudelot, C. & Establet, R. (1992). *Allez les filles !* Paris : Seuil.
- Collet, I. (2012). Faux-semblants et débats autour du genre et de l'égalité en éducation et formation. *Recherche et formation*, (70), 121-134.
- Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles, Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris : L'Harmattan.
- Duru-Bellat, M. (2008). La (re)production des rapports sociaux de sexe : quelle place pour l'institution scolaire ? *Travail, genre et sociétés* (19), 131-149.
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2009). Savoirs en (trans)formation. In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Eds.). *Savoirs en (trans)formation. Au cœur des professions de l'enseignement et de la formation*, (pp. 7-41). Bruxelles : De Boeck.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. & Di Mare Appéré, D. (2007). Filles et garçons : une anticipation de leurs rôles sociaux par des parcours scolaires différents. Note d'information du SRED, no 32. Genève : Service de la Recherche en éducation (SRED).
- Marry, C. & Mosconi N. (2006). Genre et éducation. In J. Beillerot & N. Mosconi, *Traité des sciences et des pratiques de l'éducation*, (pp. 443-455). Paris : Dunod.
- Mosconi, N. (1994). *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs.* Paris : L'Harmattan.
- Renevey Fry, C. (Ed.) (1997). En attendant le prince charmant. L'éducation des jeunes filles à Genève, 1740-1970, Histoire de l'éducation [mis en ligne le 12 octobre 2008, Consulté le 27 octobre 2010. URL : <http://histoire-education.revues.org/index438.html>
- Solar, C. (1998). Peindre la pédagogie sur toile d'équité. In C. Solar, *Pédagogie et équité*. (pp.25-67). Montréal : Editions Logiques.
- Philosophie Magazine (2009). *Le scandale de l'inégalité.* No 33
- Rousseau, J. J. (1e éd 1762). *Emile ou l'éducation.* Paris : Classiques Larousse (2008).
- Vouillot, F. (2010). L'orientation, le butoir de la mixité. *Revue française de pédagogie* 171, 59-67.